Ecole Arc en Ciel - MARSON

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Classe en 2022 – 2023 : .....

ELEVE

Nom de l'enfant..... **Nom d'usage**..... Sexe : M □ F □

Prénoms .....

Date de naissance ..... Lieu de naissance ..... Département ……

Adresse : N° ..... Rue .....

Code postal : …… Commune : .....

RESPONSABLES LEGAUX

	PERE	MERE	AUTRE REPRESENTANT LEGAL
Nom marital			
Nom de jeune fille			
Prénom			
Autorité parentale	Oui □ Non □	Oui □ Non □	Oui □ Non □
Téléphone domicile			
Téléphone portable			
Téléphone travail et Poste			
Courriel			
Profession			
Adresse si différente de celle de l'enfant			

PERSONNES A APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISEES A PRENDRE à l'école ou à la descente du car

Nom					
Prénom					
Lien avec l'enfant					
A appeler en cas d'urgence	Oui □ Non □	Oui □ Non □	Oui □ Non □	Oui □ Non □	Oui □ Non □
Autorisé à prendre l'enfant	Oui □ Non □	Oui □ Non □	Oui □ Non □	Oui □ Non □	Oui □ Non □
Adresse					
Téléphone domicile					
Téléphone portable					
Téléphone travail et Poste					

TSVP ☞

ASSURANCE DE L'ENFANT

Centre de Sécurité Sociale : ..... N° de sécurité sociale : .....

Responsabilité civile : oui □ non □ Individuelle accident : oui □ non □

Compagnie d'assurance : ..... Numéro de police : .....

Renseignements particuliers (allergies, opérations, maladie, prise en charge spécifique, etc.….) .....
.....
.....
.....

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....

Groupe sanguin (s'il est connu) .....

Médecin traitant : Docteur……. Téléphone : ……..
Adresse : ……..
Code postal : ..... Commune : .....

AUTORISATIONS

❖ **DROIT A L'IMAGE ET ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES** (ne cocher qu'en cas de refus)

Mère : □ Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires et/ou périscolaires.
□ Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.

Père : □ Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires et/ou périscolaires.
□ Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.

❖ **DECHARGE PARENTALE**

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie. Nous autorisons l'école Arc en Ciel et la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole à faire appel au service de secours d'urgence si besoin est.

Nous nous engageons à vous signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date : ……/……./2022 **Signature du père** (ou du représentant légal) **de la mère**

Les données renseignées sur cette fiche seront prises en compte par le directeur de l'école dans le logiciel de l'Education Nationale, « base élèves 1er degré ». La Communauté de Communes est également destinataire de ces données, dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de l'obligation scolaire.

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du directeur de l'école, de l'IEN de circonscription ou de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004.

2022
2023

ECOLE ARC EN CIEL

14, rue Montier
51240 MARSON
03.26.67.93.56

DIRECTION : Madame GUERIN

SERVICE PERISCOLAIRE periscolaire.marson@ccmoivrecoole.fr
03.26.67.93.75
En cas d'urgence 06.76.67.27.95

Breuvery-sur-Coole
Cernon
Cheppes-la-Prairie
Chepy
Coupetz
Coupéville
Courtisols
Dampierre-sur-Moivre
Ecury-sur-Coole
Faux-Vésigneul
Francheville
Le Fresne
Mairy-sur-Marne
Marson
Moivre
Nuisement-sur-Coole
Omey
Pogny
Poix
Saint-Germain-la-Ville
Saint-Jean-sur-Moivre
Saint-Martin-aux-Champs
Saint-Quentin-sur-Coole
Sogny-aux-Moulins
Somme-Vesle
Togny-aux-Boeufs
Vésigneul-sur-Marne
Vitry-la-Ville

TEMPS SCOLAIRE

MATIN	APRES-MIDI
9H - 12H	14H - 17H

TEMPS PERISCOLAIRE

	LUNDI -MARDI - JEUDI - VENDREDI			
	GARDERIE MATIN	RESTAURATION SCOLAIRE	GARDERIE DU SOIR	ETUDE SURVEILLEE (Sous réserve)
HORAIRES	7H30 - 9H	12H - 14H	17H - 18H30	17H - 18H

TEMPS EXTRASCOLAIRE DU MERCREDI

	MATIN	MIDI	APRES-MIDI
VESIGNEUL S/ MARNE	7H30 – 12H30		
COURTISOLS	7H30-12H	12H-13H30	13H30-18H30
NUISEMENT S/ COOLE	7H30-12H	12H-13H30	13H30-18H30

POLE SCOLAIRE PERISCOLAIRE ANIMATION
04 Grande rue – 51240 ST GERMAIN LA VILLE
Mme Manon DELABRUYERE - 03.26.63.67.33
manon.delabruyere@ccmoivrecoole.fr

Communauté de Communes DE LA MOIVRE À LA COOLE

Communauté de Communes DE LA MOIVRE À LA COOLE

INSCRIPTION PERISCOLAIRE

ECOLE DE MARSON

A rendre avant le 30 juin 2022

2022 2023

NOM : .....CLASSE à la rentrée: .....

Prénom : .....

Je soussigné(e) Mme, Mr.....père/mère/responsable légal (rayer la mention inutile) de l'enfant.....déclare :

- avoir pris connaissance du règlement de l'accueil périscolaire 2022-2023 et ses annexes et les accepter ;
- être destinataire des factures périscolaires et s'engager à en assurer le règlement.

Date et Signature :

➢ Merci de renseigner les tableaux ci-dessous **en cochant les services empruntés par votre enfant chaque jour.**

RAPPEL : à défaut de choix pour la fin des classes, le soir, **votre enfant sera automatiquement orienté vers la garderie avec facturation du service.**

LUNDI – MARDI - JEUDI – VENDREDI

	ARRIVEE A partir de 7h30	DEPART MIDI Fin de la classe A partir de 12h00		DEPART SOIR Fin de la classe A partir de 17h00			
	GARDERIE MATIN	CANTINE	SORTIE MIDI Seul ou Repris	BUS	GARDERIE SOIR	ETUDE (si 12 élèves inscrits)	SORTIE SOIR Seul ou Repris
LUNDI							
MARDI							
JEUDI							
VENDREDI							

#MERCREDI

	MATIN	MIDI	APRES-MIDI
	HORAIRES	HORAIRES	HORAIRES
VESIGNEUL S/MARNE	7H30 - 12H30		
	7H30 - 12 h	12H- 13H30	13H30- 18H30
COURTISOLS			
	7H30 - 12 h	12H- 13H30	13H30- 18H30
NUISEMENT S/ COOLE			